S.A.F.H.E.C

Société des Amis des Forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly

Bulletin n°43 - Mars 2019

édito

Je commencerai par une bonne nouvelle puisque nous avons reçu la confirmation du renouvellement de notre agrément pour 5 ans. Rappelons que la SAFHEC (1970) est agréée depuis 1984.
Depuis un certain temps, ce que nous laissions entendre dans nos diverses informations sur le devenir de l'Office National des Forêts, semble se concrétiser à grands pas.
« C'est une mission interministérielle de trois inspecteurs généraux, mise en place par le gouvernement, qui doit proposer des pistes d'évolution de nature à consolider structurellement l'Établissement ».
Très prochainement nous connaitrons les conclusions mais que l'on peut imaginer dès maintenant.
Si l'ancienne administration « Eaux et Forêts » est devenue « ONF », ils ont su traverser les siècles en créant et gérant un patrimoine dont ils étaient responsables afin de le transmettre aux générations successives.
Notre plus grande crainte est de voir basculer l'Office dans un grand organisme d'Etat de gestion financière, ayant pour seul but de rentabiliser la filière sylvicole.
C'est une des causes essentielles qui nous a conduits à nous regrouper en faisant alliance avec d'autres associations de sauvegarde des Hauts de France, (vous trouverez les détails dans ce bulletin).
Vous trouverez également nos inquiétudes sur l'adoption de la charte du PNR Oise Pays de France pour obtenir son renouvellement.
Soulignons-en son importance, même imparfaite cette structure permet de limiter la casse.
On nous parle à longueur de temps, de réchauffement climatique, d'écologie, de la raréfaction des oiseaux, disparition du lapin de garenne, de la peste porcine, et cette liste est loin d'être exhaustive. Mais où sont les actes ?
Pourquoi sont-ils si éloignés des constations faites par les uns et les autres ?
Qu'attendons-nous pour agir ? Qu'attendons-nous pour mettre en place le PNR ?
Il est grand temps que cette prise de conscience soit suivie d'effets si l'on veut que nos petits enfants entendent encore « bramer le cerf ».

Bruno Quignot

Photographie de couverture réalisée par Jean-Charles Bocquet

sommaire

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS	p 4
OPÉRATION AMPHIBIENS	p 8
UN ACCIDENT INSTRUCTIF	p 14
EXPOSITION DE TROPHÉES AVRIL 2018	p 16
GESTION DE LA FORÊT EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE ET ÉTAT DES LIEUX DE LA CIGOGNE NOIRE EN FRANCE	p 18
ALCHIMIE	p 21
AU COEUR DES PICS	p 22
CLIN D'OEIL ANIMALIER	p 26
ALMANACH DE LA NATURE	p 28
DERNIÈRES INFOS DE NOS AMIS DE L'AP3F	p 32
D 922 L'APPEL AUX CAMIONS	p 36
DERRIÈRE LES GRILLAGES : LA FORÊT DEMAIN	p 40
DERNIÈRES INFOS	p 42

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

ASSEMBLEE GENERALE SAFHEC 19 octobre 2018

Actions : nous aborderons quelques dossiers importants suivis par la SAFHEC

Remerciements à Monsieur André Gillot Maire de Vineuil-Saint-Firmin pour le prêt de la salle communale et pour sa présence à notre assemblée générale.
Remerciements à Monsieur Saramito adjoint, notre intermédiaire, également présent.
Remerciements également à toutes les personnes présentes ou représentées.
Le quorum est atteint.

LA SAFHEC, reconnue et de plus en plus sollicitée !

Très présente sur le terrain, grâce à des membres engagés, la SAFHEC est reconnue et régulièrement sollicitée pour donner son avis sur les initiatives et projets touchant à notre environnement. C'est ainsi qu'au cours de ces derniers mois, nous avons participé :

- à la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Creillois : participation pour une réelle prise en compte d'environnement,
- à l'établissement du PLU de la commune de Roberval : encourager les élus à sauvegarder les biocorridors nombreux sur la commune,
- à la préparation du 3e schéma départemental de gestion cynégétique 2018-2021 : présence au sein du groupe de travail « grand gibier et milieux boisés »,
- aux comptages INA des cervidés sur les massifs de Chantilly et Ermenonville. Ainsi que des engoulevents sur Ermenonville,
- aux opérations de sauvegarde des amphibiens lors des migrations printanières : plusieurs de nos membres coordonnent ces opérations en lien avec le PNR.

Siégeant au conseil d'administration en tant que Vice-Président de l'AP3F et en tant qu'administrateur du ROSO, nous participons à la CDFCFS, à la commission départementale d'aménagement commercial et à toutes les commissions où la SAFHEC est sollicitée.

Merci à tous ceux qui s'impliquent sur ces actions qui contribuent à la reconnaissance de la SAFHEC !

FILM : « LE TEMPS DES FORÊTS »

Programmé le 4 octobre à Compiègne (information donnée aux adhérents par courrier électronique). Réalisé par François-Xavier Drouet. Cette soirée soutenue par l'association « Oise Nature » concernait la projection du film suivit d'un débat en présence du réalisateur. Un peu plus de 200 personnes présentes dans la salle dont les propriétaires forestiers mais avec une absence remarquée : celle de l'ONF. Excellent documentaire sur les massifs de Gascogne, du Plateau des Mille Vaches, du Morvan et des Vosges. La violence des images sur les problèmes humains engendrés par la gestion forestière actuelle nous laisse très inquiets sur l'avenir de la biodiversité et la protection des forêts !

Nous vous conseillons de voir ce film sur les écrans actuellement.

RD 1330

Nous contestons l'arrêté d'utilité publique rendu par le Préfet de l'Oise en date du 14 mars 2018 pour la mise en 2x2 voies de la RD 1330, entre le carrefour de la faisanderie et l'A1. Celui-ci ne prend pas en compte les nombreuses remarques faites lors de l'enquête publique, notamment celle concernant une demande d'étude d'impact sur l'ensemble du projet et non sur un seul tronçon.

Ces motivations nous semblent légitimes pour intervenir et en association avec le ROSO, L'AP3F et Oise nature nous avons décidé de saisir le tribunal administratif afin d'invalider cet arrêté stipulant la création d'un seul biopont alors que la nécessité d'en positionner trois est clairement démontrée. Ce dossier est pris en charge par le cabinet d'avocats « Frison et Associés ». La Fédération des Chasseurs de l'Oise a entamé de son côté une procédure ne souhaitant pas y associer les associations, ce qui avait été envisagé en premier lieu. Celle-ci est très différente de celle que nous avons engagée. Elle repose sur une demande de construction d'un seul passage avant le commencement des travaux et de la mise en place d'un suivi pour évaluer la fonctionnalité de ce biopont. S'il s'avère positif et, il le sera, la Fédération se contentera d'un seul passage.

Nous restons sur notre position : création de 3 écoponts (deux de 25 m et un de 40 m, celui-ci étant acté) dont un tout particulièrement positionné pour permettre les échanges entre la Haute-Pommeraie, forêt d'Halatte à la hauteur de la route des Suisses.

SANEF

Après plusieurs années de tractations et de démonstrations sur l'inefficacité du passage faunistique inférieur de Thiers-sur-Thève sous l'A1, la SANEF s'engage à la construction d'un biopont supérieur sur l'autoroute afin de rétablir les connections entre Chantilly et Ermenonville. Si au départ la SANEF souhaitait une réalisation de 20 m de large, sous la pression et après plusieurs réunions un passage de 40 m est acté. Les travaux commenceront en 2020. Le collectif des biocorridors et l'ensemble des acteurs ne peuvent que se réjouir de ce futur aménagement.

Afin de boucler ce cercle dans son intégrité, il ne restera plus que la réalisation de ce même ouvrage à la hauteur d'Ognon afin de rétablir les échanges entre les massifs d'Halatte et Ermenonville.

BOIS DU ROI (Péroy Les Gombries-Ormoy Villers)

Ce projet de carrière sur 35 ha dans le Bois-du-Roi est relancé par l'intermédiaire du SCOT Pays du Valois, malgré les précédents recours juridiques en sa défaveur. Par voie de presse, manifestations sur le terrain, le propriétaire et les aménageurs ne manquent pas d'arguments pour faire valoir le bien fondé et le côté écologique de ce projet. En mettant en avant la partie verte infime, comme la remise en état des landes, tout en faisant abstraction de celle qui détériore pour des années à venir ce site, peut-on considérer sérieusement que cela atténuera l'impact sur un lieu réputé pour sa zone Natura 2000, son biocorridor et la richesse de sa flore. NON nous ne le croyons pas !

Le ROSO, Valois Environnement et la SAFHEC se sont associés pour lancer une procédure contre le SCOT Pays du Valois.

CDCFS (commission départementale chasse et faune sauvage)

Par l'intermédiaire de notre lettre de liaison nous vous avons transmis les différents chiffres des plans de chasse.

Comme à chaque fois, nous dénonçons la prolifération du sanglier, arrivé à un niveau inacceptable, et qui est le problème majeur. Pour l'ensemble des dégâts sur les cultures dans le département, 75 % de ceux-ci sont concentrés sur Halatte, Ermenonville et Chantilly. Cette situation impacte les cervidés qui en sont les victimes. Il s'avère entre autres que les populations de cervidés désertent le cœur des massifs pour se retrouver en périphérie, où ils trouvent beaucoup plus de quiétude. La situation est préoccupante en Chantilly et est loin de s'améliorer devant la multitude de grillage. Nous tirons une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Si dans un avenir proche aucune mesure n'est mise en place contre le sanglier, la régulation se fera par une pandémie de peste africaine, déjà constatée en Pologne, Allemagne et Belgique, c'est-à-dire à nos frontières

La SAFHEC dénonce l'agrainage qui ne fait qu'aggraver la situation et est TOTALEMENT CONTRE cette pratique.

Nous avons participé à l'élaboration du nouveau schéma départemental de gestion cynégétique couvrant la période 2018/2024. Réunions houleuses entre les chasseurs, forestiers privés et ONF, chacun défendant leurs intérêts qui très souvent sont divergents !

PLAN AMÉNAGEMENT FORÊT DE CHANTILLY

Aucune information sur cet aménagement. Sera-t-il dans la continuité du précédent après l'échec constaté de celui-ci ?

Une orientation nouvelle semble voir le jour vraisemblablement, avec un enrésinement plus conséquent suite au réchauffement climatique observé encore cette année. Nous suivons la situation et attendons des informations sur le sujet.

Nous vous informons que Mme Daisy Copeaux a quitté son poste de responsable territoriale ONF des 3 forêts pour intégrer l'Institut de France et collaborer avec le Général Millet.

PROJET GRILLAGE (Rallye des 3 Forêts)

Ce projet de grillage concerne la forêt domaniale et les propriétés privées du sud de la forêt d'Ermenonville.

Comme expliqué dans le dernier bulletin, l'équipage du Rallye des 3 Forêts souhaite chasser plus régulièrement en forêt d'Ermenonville et ne souhaite pas que l'animal de chasse se réfugie dans les domaines privés.

La demande consistait à la mise en place d'un haut grillage, aménagé de plusieurs grandes portes ouvertes en temps normal et closes les jours de chasse. Ainsi l'animal chassé ne pouvait plus se réfugier dans une certaine propriété !

Nous avons conseillé aux uns et aux autres de se rencontrer pour trouver un compromis afin d'éviter un tel barrage. ONF et propriétaires privés ne souhaitant pas cet échange, l'équipage n'a pas renouvelé sa demande.

Soyons vigilants.

COLLECTIF des BIOCORRIDORS PICARDIE

Nous participons vivement aux diverses réunions du collectif qui suit de très près à la maintenance et au rétablissement des échanges entre les massifs. Remercions tout particulièrement les frères Tombal qui au sein de ce collectif font un travail scientifique de très haut niveau.

PNR Oise Pays de France

Si le Val d'Oise et la région Ile de France sont à 200 % pour le renouvellement de la charte et le financement du parc, les Hauts de France trainent des deux pieds et font la sourde oreille, encouragés par la frilosité de certains élus qui n'y voient qu'un frein à leur prérogative et sans compter sur les enjeux politiques qui ne facilitent pas l'avancement de ce projet.

En fin d'année, l'approbation des communes doit être entérinée. Mais, la situation n'avance pas clairement. Le retard s'accumule et nous sommes très pessimistes. Espérons toutefois que cela ne soit pas une fin de non recevoir.

Conclusion

Au sein de la SAFHEC le travail ne manque pas et nous faisons le maximum pour être des lanceurs d'alertes. Il est certain qu'il reste beaucoup à faire et c'est avec grand plaisir que nous acceptons votre aide de toutes les manières qu'elles soient afin de renforcer notre influence auprès de ceux qui sont en charge de prendre les décisions qui engagent l'avenir. En tant que Président et au nom du Conseil d'administration je remercie tous nos adhérents qui par leur générosité nous permet de maintenir notre cotisation annuelle à 10 euros. Nous nous sentons encouragés lorsque nous recevons un

pouvoir de la part d'une dame âgée de 82 ans comme elle nous l'indique, soulignant qu'elle apprécie notre démarche et nous apporte son soutien.

Je souhaite vous informer que nous mettons à votre disposition la nouvelle édition du livre de notre regretté Jacques Peloye, sur la toponymie des Trois Forêts. Vous y retrouverez 50 nouveaux toponymes complétés par les 100 de 2007, ceci afin de répondre aux diverses questions sur les noms forestiers que l'ont peut se posées lors des ballades en forêt. Patrick Da Silva quant à lui vous propose deux DVD, documentaire animalier écrit et réalisé par son frère Jean-Claude.

Très sincèrement merci encore de votre présence.

Questions et interventions membres présents

Eric Mulochot, administrateur du Roso représentant l'Association La Sauvegarde de Courteuil Saint-Nicolas d'Acy demande l'appui de la Safhec pour intervenir sur les problèmes de grillages qui empêchent actuellement le passage de la faune sur le secteur. Il souhaiterait notamment rencontrer les propriétaires pour trouver un compromis. Réponse dans l'affirmative du Président.
Christian Perney souhaite connaître le nombre d'adhérents. Réponse du Président : 147 emails transmis, 111 à jour de leur cotisation le 19 octobre sachant que certains règlent en fin d'année.

N'ayant plus de question ni d'intervention le rapport moral et d'activités est accepté à l'unanimité.

Après la présentation du rapport financier de 2017 ce rapport financier est adopté à l'unanimité.

Comme tous les ans et n'ayant pas d'opposition, ces rapports adoptés à l'unanimité seront transmis en Préfecture comme compte-rendu de la séance.

Fait à Senlis le 19 octobre 2018

Le Président Bruno Quignot **Secrétaire Laurette Paris**

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

Communiqué de presse N°2/2019 du ROSO
La plus grosse décharge sauvage de déchets de l'Oise est à Orry-la-Ville !

Alerté par des riverains et habitants d'Orry-la-ville, le ROSO, s'est rendu sur place ce samedi pour constater l'étendue des dépôts de déchets du bâtiment. Sur deux terrains totalisant environ 10 000 m2 c'est au moins entre 6 000 et 10 000 m^3 de déchets qui sont déposés. Visés par deux arrêtés préfectoraux de décembre 2018 dont le dernier un arrêté de suspension d'activité illégale pour installation de stockage de déchets, la société Hausmann Rénovation est mise en demeure d'arrêter tout apport de déchets et d'éliminer tous les déchets.

Les déchets sont de nature diverse : plastique, bidons, bois, gravats, bois… et bien entendu en mélange et sans aucun tri préalable. La proximité de Île de France fait toujours craindre au ROSO l'arrivée de déchets en tout genre sur des sites illégaux. De cette ampleur c'est une première ! Le ROSO portera plainte pour infraction à la législation des installations classées et au code de l'environnement et souhaite un traitement rapide de ce dossier.

OPÉRATION AMPHIBIENS

LA SAFHEC, ACTEUR ENGAGÉ DANS L'OPÉRATION « SAUVEGARDE DES AMPHIBIENS SUR LE PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL OISE PAYS DE FRANCE »

Vous avez certainement remarqué, de Mars à Avril, sur le bord des routes traversant des zones boisées ou humides dans la zone du Parc naturel régional Oise-Pays de France (PNR), des bâches vertes - cinquante centimètres de haut et sur quelques centaines de mètres - autour desquelles il n'est pas rare d'observer des personnes équipées de seaux, que ce soit en journée ou pendant la nuit … De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de l'opération « sauvegarde des amphibiens », opération en place depuis une quinzaine d'années, sous la coordination des spécialistes du PNR, et à laquelle plusieurs membres de la SAFHEC (Yvelise Cheramy, Jean-Paul Gay, Pascal Jaunet, Pierre Boufflet et Jean-Charles Bocquet) participent de manière active !

Couple de crapauds en route vers l'étang

En effet, les amphibiens de la zone du PNR, principalement représentés par les crapauds communs, les grenouilles rousses, grenouilles agiles, tritons palmés et salamandres, sont liés aux milieux humides (mares, étangs, fossés, marais, etc) où ils naissent, grandissent et retournent chaque année au printemps pour se reproduire ; cette véritable migration entre les zones d'hivernage forestières et les zones de reproduction aquatiques à lieu à partir de fin février/début mars (parfois fin janvier, à la faveur d'un réchauffement de quelques jours !), en particulier les jours doux et humides… et des centaines d'amphibiens traversent les routes, en général très fréquentées par des automobiles et camions. Beaucoup d'animaux périssent alors, écrasés sous les pneus !

Chaque année, sur l'impulsion de passionnés, des équipes de bénévoles motivés contribuent à sauver plusieurs milliers d'amphibiens sur plusieurs sites bien identifiés du PNR.

Nous vous proposons de partager avec vous le déroulé des opérations sur le site de La Chapelle-en-Serval, sur la D118, entre La Chapelle et l'A1. Denise Gérard (Wézienne passionnée de nature) et Jean-Charles Bocquet (passionné de nature et membre du bureau de la SAFHEC), ne cachent pas leur satisfaction devant la motivation du groupe de 24 bénévoles (une mention particulière à Yvelise Cheramy et Jean-Paul Gay, membres de la SAFHEC, présents tout au long de l'opération), qui se sont relayés chaque jour, de l'aube à tard dans la nuit, pour collecter les animaux « piégés » dans les seaux, les déterminer, différentier mâles et femelles et les compter, avant de les faire traverser la route, sains et saufs, afin qu'ils aillent se reproduire là où ils sont nés ! *« Nous avons posé les bâches avec l'équipe du PNR le 21 février et le mouvement des amphibiens a réellement débuté le 10 mars, à la faveur d'un radoucissement et quelques pluies... en date du 23 avril, plus de 4 450 crapauds et grenouilles ont été comptabilisés à La Chapelle-en-Serval et près de 800 à La Cavée du Gué à Plailly ! Une véritable satisfaction pour l'équipe qui contribue ainsi à une meilleure connaissance, et aussi à la préservation de la biodiversité sur la zone du PNR »*

Un bilan complet sera effectué en fin de campagne avec l'ensemble des zones de sauvegarde, sous la coordination des naturalistes du PNR afin de mieux préparer encore l'opération qui sera reconduite au printemps 2019.

Les lignes qui suivent résument les principales étapes de cette aventure passionnante !

Si cela vous intéresse, rejoignez-nous en 2019 !

Contacts :

Jean-Luc Hercent au 03 44 63 89 90
pour les différents sites du PNR

Jean-Charles Bocquet au 06 42 31 36 73
pour le site de La Chapelle-en-Serval

Jean-Paul Gay au 06 23 54 07 62
pour le site de Plailly

Pascal Jaunet au 06 56 88 07 32
pour le site de Vineuil St Firmin et Brichebay

Pierre Boufflet au 06 47 01 52 49
pour le site de Thiers-sur-Thève

Mâle crapaud en quête de rencontre sur le chemin

Mâle crapaud écrasé sur la route

suite

LE DÉROULÉ DE L'OPÉRATION AMPHIBIENS 2018
(Sites de La Chapelle-en-Serval et Plailly)

1. Préparation et organisation de l'équipe : réunion dans une salle de la mairie de Saint-Witz à l'initiative de Denise Gérard ; prise de contact entre nous et calage sur le mode opératoire! Nous sommes ravis de voir que la mairie de Saint-Witz est dignement représentée ! (Béatrice, Élodie, Chantal, David et Didier !)

2. Visite au PNR, pour conseils d'expert ! Denise et Jean-Charles rencontrent Jean-Luc Hercent du PNR le 1/2/2018 ; nous apprenons beaucoup sur la biologie des amphibiens présents dans le périmètre du parc, les conseils pour l'organisation du chantier (pose des bâches, seaux, organisation de l'équipe.)

3. Jean-Charles se propose pour coordonner l'opération, en particulier au niveau administratif (tableau des présences, doodle, conseils et partages d'expérience)

4. Pose des bâches : 21 février par une belle journée fraîche ! Nous étions10 ! Opération rondement menée, puis apéro sur le chantier grâce à Ingrid et Jean-Marie !

5. Fin février : période de froid sec ! pas de mouvement

6. Le groupe s'agrandit ! Les bâches interrogent certaines personnes ! France Gouy, ses enfants Laure et Nicolas de Fosses rencontrent Jean-Charles sur le site de La Chapelle et rejoignent le groupe ! De même, Yvelise de Plailly fait une visite terrain avec Jean-Charles et rejoint le groupe (son mari Joël attrapera le virus quelques jours plus tard !)

7. Ça y est ! c'est parti ! Les 3 et 4 mars, Jean-Paul Gay, qui a rejoint l'équipe nous signale les premières observations ! Puis quelques prises ont lieu tous les jours

8. Vendredi 10 mars : visite guidée organisée par le PNR, aux alentours des étangs de Commelle ; très bonne présentation de Valérie, qui motive du monde ! Nous avons la chance d'observer des crapauds et grenouilles ! À l'issue de la visite, Rachel de Marly et ses filles Priscilla et Stella, ainsi que Caroline et son fils Olin, de Saint-Witz accompagnent JCH sur le site de la Chapelle où l'activité s'intensifie depuis le 9 mars (beaucoup de prises ,mais aussi de mortalité hors bâches entre le Mont Royal et l'A1 !) ; les nouveaux venus attrapent le virus de la « sauvegarde des amphibiens » et confirment leur participation à l'opération ! Nous sommes maintenant 24 volontaires !

9. Pic d'activité le 11 mars avec le record d'animaux récupérés !

10. Retour vers la forêt à partir 15 mars ! À partir du 15 mars, on retrouve de plus en plus de crapauds « coté étangs », ce qui signifie que ces animaux (en majorité des femelles) ont déjà pondu ! Il va falloir différencier les prises « aller » (vers les étangs) des prises « retour » (vers la forêt)

Pose du matériel
sur les bords de la départementale

Pose de la bâche

Seau permettant
de récupérer les amphibiens

suite →

11. La cavée du Gué à Plailly s'active ! Jean-Paul et Jean-Luc nous avaient signalé qu'un passage existe à la sortie de Plailly en remontant sur Vémars, au niveau de la cavée du gué ; près de 100 amphibiens sont retrouvés écrasés le 11 mars par Jean-Charles qui s'entraine pour le mini marathon de Saint-Witz ! À partir de ce jour-là, visites quotidiennes sur ce site afin de mieux comprendre ce qui s'y passe et de préparer… 2019 !

12. Pose de bâches supplémentaires. Le nombre de crapauds traversant entre l'entrée du Mont Royal et l'A1 est important et en accord avec Jean-Luc, France, Laure, Nicolas, Jean-Marie, Joël et Jean-Charles se retrouvent le mercredi 14 mars pour poser une centaine de mètres de grillage plastique (ancien dispositif) entre le Mont Royal et l'A1

13. Le seuil des 2 000 est dépassé le 16 mars ! mais le 17 mars après midi, refroidissement brutal et… Neige ! Le 19 mars matin, 5 cm de neige et - 2 degrés !

14. Les prises journalières motivent les participants ! Grâce à Doodle et les remontées quotidiennes des uns et des autres, nous pouvons au moins une fois par jour, passer sur sites pour sauver crapauds et grenouilles, en les aidant à traverser la route !

15. Devant le nombre grandissant des retours, nécessité de déplacer quelques bâches ! Le samedi 31 mars matin, Yvelise et Jean-Paul reposent une centaine de mètres de bâches pour faciliter les captures des amphibiens quittant les lieux de ponte

16. Toujours de belles prises, en particulier lorsqu'il fait doux et humide ! Le record des captures de crapauds a lieu le 11 mars par Ingrid et Jean-Marie (320 crapauds collectés) !

17. Plus de 4 400 prises à la Chapelle et 750 à La Cavée ! À noter aussi quelques observations intéressantes : une couleuvre à collier, un petit rongeur, beaucoup de carabes, une fauvette à tête noire ; malheureusement, une mortalité importante de cette petite faune en raison de la vitesse excessive de certaines voitures !

18. Semaine du 16 avril : l'été avant l'heure ! Températures supérieures à 20 degrés pendant la journée … Arrêt brutal des migrations !

19. 23 avril : démontage des bâches par une journée estivale ! Nous sommes 12 personnes pour démonter et ranger bâches, seaux et piquets ! Après une coupe de Champagne offerte par Denise et Pierre sur le site de La Chapelle, pour célébrer le succès de l'opération, nous nous retrouvons, Ingrid, Jean-Marie, France, Laure, Nicolas, Jean-Paul, Jean-Luc et Jean-Charles pour un piquenique sympathique dans le parc du PNR à Orry-La-Ville ! Pendant que les hannetons volètent au-dessus de nos têtes, nous échangeons déjà sur le projet 2019 !

…Affaire à suivre !... en 2019, venez nombreux !

Jean-Charles Bocquet

Auditoire attentif aux informations communiquées par Valérie, du PNR

Par temps doux et humide il est possible de compter plus d'une vingtaine d'amphibiens dans les sceaux pièges

Fin de l'opération et verre de l'amitié !

UN ACCIDENT INSTRUCTIF

La route nationale 330 relie Senlis à Meaux en passant par la forêt d'Ermenonville. Très utilisée, on peut, à toute heure, y constater un important trafic de véhicules dont de nombreux poids lourds roulant à la vitesse maximale autorisée. Par conséquent les accidents avec les grands animaux sont assez fréquents dans la traversée de la forêt, entre Senlis et Ermenonville.

Nous avons déjà trouvé des cadavres de sangliers dans les fossés aux environs de la Mer de Sable et de l'abbaye de Chaalis, en particulier au carrefour du Bois d'Hiver.

Dimanche 21 octobre 2018 c'est le cadavre d'une biche qui gisait sur le côté de la route, à environ 300 mètres au sud de la maison forestière de Borest. Poussés par l'espoir de trouver sur le corps de l'animal quelques insectes nécrophages, malgré la saison tardive, quelques entomologistes qui passaient par là s'approchèrent. On les vit brusquement reculer.

Sur le corps de la biche pas d'insectes nécrophages, mais plus d'une centaine de tiques ! Ces acariens erraient de-ci de-là, chassés du pelage de l'animal par le refroidissement du corps, tandis que d'autres se répandaient sur l'herbe avoisinante. On reconnût facilement Dermacentor, de l'espèce reticulatus ou marginatus, ou peut-être les deux, difficiles à séparer. Le nombre de ces ectoparasites était surprenant, et d'autant plus impressionnant que l'on sait qu'une seule de ces tiques peut transmettre toutes sortes de maux, dont la redoutable maladie de Lyme.

Trois Lipotena cervi

Parmi cette multitude qui déambulait lentement, quelques petites formes agitées se faisaient remarquer par la vivacité de leurs mouvements.

Cette fois il s'agissait bien d'un insecte : ectoparasite hématophage des mammifères, et en particulier des cervidés, le diptère Hippoboscidae Lipoptena cervi quittait, lui aussi, une auberge devenue inhospitalière. Mais à la différence de ses compagnons de table qui pourront attendre le passage d'un nouvel hôte, car les tiques sont très résistantes au jeûne, les Lipoptena n'ont pratiquement aucune chance de survivre à la mort de leur hôte. En effet ces mouches volent à la fin de l'été à la recherche de l'ongulé qui leur servira de confortable hôtellerie, mais, sitôt installées, elles se débarrassent de leurs ailes, ce qui les rend ensuite incapables de changer d'auberge.

Ces insectes ont un mode de reproduction original, dit pupipare, qui mérite d'être signalé : les femelles, prolifiques, pondent non pas un œuf, mais une pupe, le développement larvaire s'accomplissant entièrement dans l'utérus maternel. De la pupe sortira l'été suivant le jeune diptère aux ailes bien développées. On les voit parfois à cette saison, dans les forêts, tourbillonner en nombre autour du promeneur que l'insecte prend sans doute pour un cervidé ! Sa piqûre souvent douloureuse (cuir chevelu la plupart du temps) peut provoquer réactions allergiques ou dermatoses.

Cette leçon de sciences naturelles en pleine nature nous fit méditer sur la rudesse de la vie sauvage. Cette malheureuse biche portait apparemment une vingtaine de Lipoptena (photo 1) et plus d'une centaine de tiques (photo 2) dont elle devait supporter les piqûres car incapable de se débarrasser de ces parasites.

De notre côté nous nous examinions et retirions les tiques audacieuses qui entamaient l'escalade de nos pantalons, et nous pouvions mesurer l'avantage d'être ce que nous sommes.

Jean-Claude Bocquillon

Quatres tiques

EXPOSITION DE TROPHÉES, AVRIL 2018

LIBRAMONT EN BELGIQUE

UN EXEMPLE À SUIVRE POUR L'OISE !

Le cerf, patrimoine de Wallonie

Le massif de Saint-Hubert, dans les Ardennes belges couvre une superficie d'environ 100 000 hectares dont plus de 50 000 hectares boisés. Il est situé sur dix communes.
La chasse à tir y est pratiquée du 1er octobre au 31 décembre (à partir de mi-septembre pour l'approche et l'affût),

La pénétration dans le sous-bois y est fortement réglementée et surveillée par des gardes privés et nationaux, et certains secteurs sont interdits (en période de brame et au printemps notamment),

Malgré cela, près de 1 500 km de sentier sont ouverts au public.

Des « accréditations » sont délivrées à certaines personnes pour accéder à ces zones de quiétude.

Photographes et chercheurs de bois sont tenus de présenter chaque année, pour les uns leurs photos et pour les autres leurs découvertes, De ce fait, grâce à cette procédure de concertation, chasseurs, naturalistes, exploitants et forestiers connaissent les animaux vivant sur leur territoire, Ils peuvent donc (en théorie !) estimer par les clichés et les mues, les cervidés pouvant être tirés : grand cerf à son apogée, cerf malade, cerf qui n'évoluera plus...

À l'exposition annuelle, dans une grande salle lumineuse et aérée, en parallèle des trophées, les mues de l'année et des années précédentes des cerfs encore vivant sont présentées au public, chaque animal porte un nom, ce qui permet un suivi entre chercheur et chasseur.

On sent un respect de l'animal dans cette présentation irréprochable, sur chaque panneau, pour les grands cerfs, il faut : le trophée est mis en valeur par les mues récoltées les années précédentes, les photos de l'animal exposé et la cotation CIC si il y a lieu.

Peut-être que cela pourrait servir d'exemple à certaine présentations de trophées ?

Est-ce grâce à tous ces paramètres que cette région peut présenter de grands trophées ? Que l'on peut voir, vivants, de grands cerfs (jeunes et adultes) d'avenir ? Sont-ils considérés nuisibles à la forêt et appelés à disparaître comme chez nous ou peuvent-ils espérer de beaux jours devant eux ?

Je ne connais pas assez ce massif et cette région pour me prononcer, mais mon ressenti, de néophyte « éclairé » est que ce cervidé est encore respecté et reconnu comme l'emblème de la forêt ardennaise.

Pour combien de temps ?

Seul Saint-Hubert pourra répondre à cette question !

Jean-Paul Couhet-Guichot

GESTION DE LA FORÊT EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE ET ETAT DES LIEUX DE LA CIGOGNE NOIRE EN FRANCE

RÉSUME DE L'INTERVENTION DE JEAN-JACQUES BOUTTEAUX, CADRE TECHNIQUE ONF, LORS DE L'AG SAFHEC DU 10 OCTOBRE 2018

Comme chaque année, nous accueillons, au cours de l'Assemblée Générale de la SAFHEC, des intervenants de qualité qui partagent leurs passions ou leurs expériences professionnelles avec l'auditoire.

Au cours de notre Assemblée du 19 Octobre dernier, c'est Jean Jacques Boutteaux, cadre technique ONF et responsable de l'unité territoriale d'Auberive en Haute Marne qui est venu partager avec nous son expérience en matière de gestion forestière en mode Futaie Irrégulière ainsi que les grandes lignes du programme national de protection de la Cigogne Noire ; pour ces deux interventions de qualité, passion et expérience professionnelle étaient intimement mêlées ! Un grand merci à Jean-Jacques Boutteaux !

Un auditoire à l'écoute des explications de Jean Jacques Boutteaux

La Forêt irrégulière Ecole d'Auberive (Haute-Marne)

Après avoir donné quelques éléments de contexte (situation géographique, climatologique ,démographique) et rappelé qu'il y a une trentaine d'années, la conversion des taillis sous futaie de feuillus en futaie régulière a donné lieu à des bouleversements majeurs du paysage (coupes définitives ainsi que sacrifices d'exploitabilité constatés dans le cadre de la conversion d'anciens taillis sous futaie, grands blocs de régénération de 100 à 300 has) à l'origine de réactions négatives des élus locaux et de la population, Jean-Jacques Boutteaux a décrit les principales étapes du passage progressif à un mode de gestion en futaie Irrégulière. Processus parfois compliqué car il bouleverse les habitudes des forestiers de terrain et n'est pas toujours soutenu par les responsables de l'ONF !

A ce jour, l'expérience et les résultats obtenus sont très prometteurs et reconnus au niveau national et on peut parler d'un véritable centre de référence destiné à sensibiliser et former les décideurs forestiers ainsi que hommes de terrain ! Dans un premier temps, il a fallu acquérir des connaissances sur la sylviculture dite irrégulière (Quand dans un peuplement d'arbres, on a tous les stades d'évolution de la forêt, du petit semis au gros arbres matures, donc des arbres de tous les âges et de tous les diamètres et aussi souvent des essences variées). C'est une sylviculture assez complexe et il y a un besoin de données chiffrées, d'exemples concrets et de formations, besoins exprimés par les propriétaires forestiers, les gestionnaires, les pouvoirs publics, …

Cette façon de gérer les forêts, en « irrégulier », intéresse de plus en plus les forestiers et un certain nombre d'acteurs de la forêt, parce qu'elle a plusieurs atouts : il n'y a jamais de coupes rases (sauf les tempêtes), le paysage est donc préservé, le travail « arbre par arbre » permet de valoriser la qualité, les revenus sont constants et optimisés, etc.

Les connaissances sont acquises notamment par des suivis de la forêt sur le long terme, grâce à des placettes permanentes, qui sont mesurées tous les 10 ans. Il y en a déjà plus de 1 000 en forêt d'Auberive, qui est gérée en irrégulier depuis plus de 20 ans, et sur lesquelles des données sylvicoles (essences, diamètres, hauteurs...), économiques (qualité des bois, santé des forêts...), écologiques (régénération naturelle, bois mort, biodiversité...) et paysagères ont été relevées en 1997, en 2006 et de nouveau en 2018. Ce sont des données très précieuses ! Elles permettent de fournir des informations sur la gestion des forêts en traitement irrégulier et leur évolution, de répondre à des questions que se posent propriétaires et gestionnaires forestiers et d'orienter ensuite les choix de gestion : Cette sylviculture est-elle rentable ? Permet-elle de réduire les investissements tout en garantissant un bon développement du capital ? Est-elle techniquement faisable ? Quels sont les points clefs pour permettre la production de bois en continu et le renouvellement de la forêt ? Quel est le coût des travaux forestiers ? Comment gérer les exploitations et la diversité des produits obtenus ? Quelle biodiversité dans les futaies irrégulières ? Avec les changements climatiques, la forêt gérée en irrégulier est -elle plus résistante, plus résiliente ? Beaucoup de questions pour lesquelles la base de données permet de répondre de manière prometteuse et qui font que le dispositif devient une référence nationale ! …on peut véritablement parler d'une foret école !

Marquage de souches sur les placettes

A ce jour, il faut poursuivre les partages d'expérience et développer les compétences par des outils pédagogiques variés : des martelages pour apprendre de façon fictive mais sur le terrain à sélectionner les arbres à récolter, des fiches techniques, des vidéos, des formations, des chantiers exemplaires...). L'« École » s'adresse à un public large et diversifié : gestionnaires ou conseillers forestiers, propriétaires forestiers, élus, étudiants, organismes de protection de l'environnement, grand public. L'objectif est de s'initier, de se former et de se perfectionner à cette méthode de gestion (martelage, travaux forestiers, prise en compte de la biodiversité, exploitation des arbres…).

Réunion de formation sur le terrain

Ce dispositif unique en France est installé dans les forêts communales du SIGFRA (Syndicat intercommunal de gestion forestière de la Région d'Auberive) en Haute-Marne, dans le futur Parc national ! Il vise à prouver par l'exemple, et avec des chiffres à l'appui, que le traitement irrégulier est pertinent dans les forêts. Les enseignements seront ensuite diffusés et généralisés ailleurs (forêts du Parc national, forêts des plateaux calcaires du quart Nord-Est…).

PRO SILVA France -Association de forestiers réunis pour promouvoir une sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature (SICPN) – est porteur du projet, auquel s'associent des partenaires (ONF, Projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne ,AgroParis tech, CRPF Grand Est) pour construire ensemble ,enrichir et faire vivre l'outil « Foret Irrégulière Ecole ».

A l'issue de l'exposé richement illustré, de nombreuses questions ont été posées sur les possibilités de mettre en place ce mode de gestion dans les massifs des 3 forets. Frank Jacobée, chargé de mission à l'ONF DT SEINO (qui remplaçait Monsieur Bertrand Wimmers, excusé), a partagé avec l'auditoire l'état d'avancement du traitement irrégulier dans les forêts périurbaines au sein de la direction territoriale Seine Nord: gestion en futaie irrégulière pour les forêts domaniales d'Ile de France - avec reprise des aménagements sous 7 ans - et approche au cas par cas dans les forêts domaniales des Hauts de France et de la Normandie, en fonction de chaque situation. La forêt de Chantilly n'étant pas domaniale, sa gestion relève d'une décision de son propriétaire. Pour cette forêt, l'aménagement est en cours de révision et plusieurs scénarii techniques seront proposés par le gestionnaire au propriétaire. Trois parcelles ont été identifiées pour tester une gestion sans coupe

suite

Frank Jacobée, ONF, explique le projet « Futaie irrégulière » pour la direction territoriale Seine Nord

de régénération classique, sur la base des discussions à établir entre le propriétaire et le gestionnaire. Franck Jacobée invite la SAFHEC à partager des actions sylvicoles concrètes et pratiques, mettant en œuvre ces techniques, sur le terrain. L'ONF reviendra très prochainement vers la SAFHEC dans ce sens. Il insiste également sur la nécessité d'assurer collectivement les conditions indispensables d'une telle gestion, et en particulier celle de l'équilibre Faune-Flore. Un plan d'actions est également engagé simultanément par la DT SEINO dans ce sens, qui cible plusieurs améliorations de la gestion de la grande faune, dont le rétablissement de l'équilibre des populations avec leur milieu – à concevoir et préciser par massif pilote, avec les partenaires impliqués.

La SAFHEC suivra avec intérêt le développement de ce mode de gestion dans notre région, en lien en particulier avec la population des cervidés.

Jean-Charles Bocquet

Le programme de protection de la cigogne noire en France

Dans la seconde partie de son intervention, Jean-Jacques Boutteaux, coordinateur national du programme cigogne noire au sein de l'ONF, a dressé le bilan des connaissances acquises sur cet oiseau forestier nicheur qui avait disparu de nos forêts dans les années 70.

Après rappel de quelques éléments de biologie, Jean-Jacques a partagé avec l'auditoire les dispositifs de suivi (piégeages, marquage des oiseaux pour suivi des migrations, suivi des nidifications et estimation des populations).

A ce jour on estime qu'il y a de 60 à 80 couples en France. Ces résultats prometteurs montrent qu'il est possible de concilier la présence de la cigogne noire et une gestion responsable et durable de la forêt dans des zones de quiétude.

ALCHIMIE

J'ai ouvert le flacon
Celui qui sentait bon
Le parfum des futaies,
Les chemins de forêt

Je respire immobile.
Un froid rude et subtil
Qui s'écoule dans l'air,
Vient du fond de l'hiver.

Un arbre qu'on abat,
Odeur chaude du bois
La fumée des brasiers
De branchages coupés

J'ai retrouvé l'instant
D'un matin de printemps,
Une timide douceur,
L'éclosion d'une fleur

Goût d'amande fraîche
Sous la feuille qui sèche
Un soupçon de verdure
Une envie d'aventure.

Fleurs cueillies, petite fille
Au parfum de vanille.
Ton odeur est empreinte
D'anémone et jacinthe.

Je me suis arrêté.
Sentir l'odeur des blés,
Dans un vent de poussière
Qui venait des lisières

Les fougères séchées
Aux soleils de l'été.
Sous les pins, pain grillé
De résine mélangée.

La pluie brève et brutale
Une brume s'installe.
Arômes de goudron
Remontant du vallon

Sous la lune éclatante,
Brames, luttes ardentes,
Furieuses bacchanales
Aux effluves animales

Relents fauves du cuir,
Une pointe de cire
Qui trahit la présence
D'une obscure puissance

Partager avec toi
Découvrir à ton bras,
Cette forêt magique
Aux parfums alchimiques.

Patrick FIEVET

AU COEUR DES PICS

C'est au cours d'une promenade en fin de journée du **23 mars 2012** que cette histoire prend naissance. Je repère un oiseau couleur ébène agrippé à un hêtre, c'est un pic noir qui disparait à mon approche. Je me poste au pied d'un charme et j'attends sa réapparition.
De retour, il se tient à l'écorce de l'arbre et pénètre dans la loge pour la nuit.

Le **22 juillet**, trois oiseaux se promènent sur le tronc de l'arbre. Un seul reste, c'est un mâle qui s'introduit dans une des cavités .

Dimanche 14 avril 2013, le pic est au rendez - vous.
Mardi 14 mai, un couple est sur les lieux et se couche vers 21h.
Mardi 28 mai, deux jeunes piaillent et apparaissent timidement à la porte de leur habitation.
Le 2 et 3 juin, les oisillons acquièrent de plus en plus d'assurance et sont très actifs, surtout à l'approche des parents qui arrivent le bec plein de victuailles.

Le **4 juin**, dernière journée en leur compagnie, tout à une fin. Le **9 juin**, la loge est vide. Ils ont quitté leur arbre de vie entre le 5 et le 9 du mois.
Le **29 juillet**, des frelons se sont installés dans l'anfractuosité du bas. Les insectes ont obturé l'orifice et laissent juste un petit passage pour aller et venir.

Le **27 octobre**, les grosses guêpes sont toujours là, mais la cavité n'est plus bouchée, on peut apercevoir le nid et des champignons.

Le **24 novembre**, le pic a tout nettoyé.
Un morceau d'alvéole est au pied du hêtre.

Le **1er décembre**, plus la trace d'un insecte. Il peut dormir tranquille. Le **23 mars 2014**, un mâle réside en maître dans sa demeure.
Mardi 1er avril 21h58, un mâle est présent comme le **13 et le 22 avril**.
Lundi 5 mai 18h55, un pic épeiche fait un arrêt furtif. À 20h09 un pic noir est arrivé et s'est couché à 20h22.

Mardi 13 mai, aucune observation de 11h12 à 12h19.
Lundi 19 mai 11h 54, un couple de pigeon colombin sort de la loge du haut.
Ils reviennent à 13h24 et quittent la cavité à 13h32.
À 14h22, c'est moi qui abandonne mon affût.

Lundi 26 mai de 15h53 à 18h, un pigeon colombin se présente vers 16h50. À 17h42, il n'a toujours pas bougé de sa branche face aux loges de pic qu'il épie. **Mardi 27 mai** de 18h14 à 21h40, le site est visité par un pic épeiche à 18h46. Un pic noir arrive à 21h16 repart à 21h21 et de retour à 21h29 pour se coucher à 21h34. Aucune présence de pigeon. Le **2 juin** de 16h36 à 17h24 ainsi que le **dimanche 8 juin** de 20h06 à 20h51 et le **lundi 9 juin** de 20h06 à 21h03, aucun contact avec les oiseaux. **Mardi 10 juin** de 20h25 à 20h48, une femelle pic noir entre dans la cavité du bas mais ne s'y attarde pas, le mâle fait une apparition à 21h39 et trouve le sommeil à 21h42. **Vendredi 15 août**, les frelons prennent possession du trou creusé par les oiseaux (celui du bas). Le couple occupe le premier étage, le mâle se repose à 21h15.

Le **15 septembre**, les hyménoptères bouchent l'entrée en laissant un passage pour naviguer. Le **26 octobre**, le pic a détruit l'essaim et récupère son domaine, vers 17h45 un deuxième volatile veut pénétrer dans la loge mais le lieu est déjà habité, affolement général la peur les envahit et disparaissent tous les deux.
À 17h50 un seul vient se coucher.

Dimanche 9 novembre, le pic réside au rez de chaussée, une chouette hulotte au premier étage.

Dimanche 15 mars 2015, 18h47 une hulotte séjourne dans l'antre du hêtre.
Dimanche 22 mars 19h31 et **lundi 30 mars** 20h40, la chouette part en quête de proies.
Lundi 6 avril 21h, aucun contact avec le rapace nocturne.

Le **31 août**, un pigeon colombin dort en bas et un pic vert en haut. Le **12,18 et 25 octobre**, chaque soir un pic noir femelle vient se coucher dans la loge du bas. Le **21 février 2016**, le comportement de la femelle reste identique. **Dimanche 28 février**, une hulotte demeure au premier. **Dimanche 6 mars**, **dimanche 17 avril**, **lundi 16 mai** 20h38 et **mardi 31 mai** 20h30, le pic passe ses nuits dans son arbre.
Lundi 29 août, ça fait plusieurs années que les frelons assiègent la loge du bas.
Mardi 9 septembre, le pic a délogé les intrus pour s'y réinstaller. Le **16 novembre**, les deux cavités servent de dortoir, à l'étage un pic vert et en bas toujours le pic noir. **Dimanche 12 mars 2017**, un pigeon colombin quitte la loge basse. Un pic noir arrive pénètre dans le hêtre et ressort avec un oeuf dans le bec qu'il jette plus loin, il revient et se couche.
Dimanche 19 mars 19h02, il est l'heure de dormir pour l'oiseau. **Mardi 29 août** 7h05, il se réveille et prend son essor. **Dimanche 6 mai 2018** et **mercredi 15 août**, comme d'habitude le pic dort en bas. À l'étage un pigeon colombin pour la nuit du 15. **Lundi 20 août**, la femelle sort à 7h16. Un cadavre de pigeon et un reste d'alvéole sont au pied du hêtre, le pic n'aime pas être perturber.

Samedi 25 août 19h16, l'oiseau est un couche-tôt, les autres espèces circulent encore . Un peu plus tard, l'arbre est visité par un mâle qui ne reste pas. **Dimanche 21 octobre**, une parade sonore du mâle, la femelle se couche sans y prêter attention. Création d'une nouvelle loge, certainement l'oeuvre d'un pic épeiche. **Dimanche 28 octobre**, **4 novembre** et **dimanche 18**, la femelle reste fidèle à son nid. Pour la petite cavité, le coupable c'est bien un pic épeiche.

Pour la survie des espèces tous les arbres perforés par le pic noir devraient être préservés. Fin de cette histoire .

Pascal Jaunet

CLIN D'ŒIL ANIMALIER

par Jean-Paul Couhet-Guichot

Copains comme cochon

Quand les petits imitent les grands

Se laver les « pattes » . . .

... Avant de passer à table.

Telles mères ...

... Telles filles !

Petit, écoute les conseils des anciens !

Tel père, tel fils...

Quand le bois (de l'arbre) enserre le bois (de cerf).

L'ALMANACH DE LA NATURE

QUELQUES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS, ENTRE HIVER ET PRINTEMPS

A tous les amoureux de la nature et de la faune sauvage, chacune des saisons offre d'infinis trésors pour qui sait les recevoir avec gratitude et émerveillement.

Du soleil hivernal se levant paresseusement sur une végétation scintillante de mille et un cristaux de givre aux flamboyantes couleurs recouvrant les futaies d'automne, l'almanach sait faire preuve d'imagination pour dessiner nos rêves, au-delà du printemps chatoyant et des blés dorés de juillet.

Au fil des saisons, nos paysages changent de lumières et de couleurs tels une succession de tableaux impressionnistes, magnifiés par les animaux sauvages qui y vivent.

Lors d'une promenade en nature, ne sommes-nous pas émus d'apercevoir furtivement l'envol d'une buse, le regard « courroucé » d'un écureuil décortiquant la noisette qu'il vient de cueillir, la fuite d'un renard surpris dans sa maraude ou bien celle d'une biche allaitant son faon, à l'été naissant.

Ainsi, des frimas de l'hiver aux confins de l'automne, le monde sauvage est un perpétuel spectacle ou chaque espèce joue immuablement les scènes de sa vie.

Renard

Que l'on soit naturaliste, botaniste, mycologue, ornithologue, passionné de photographie animalière ou simple spectateur contemplatif, il est dans le calendrier, des évènements incontournables que l'on ne saurait manquer.

Entre décembre et janvier, l'instinct de reproduction du renard le pousse à partir à la recherche de femelles en chaleur pour s'accoupler. Il émet alors une série de cris amoureux qui s'entendent de loin et dépose sur son parcours des empreintes olfactives à l'intention de mesdames mais aussi de ses rivaux avec lesquels il peut même parfois se battre. Les femelles fécondées mettront bas environ deux mois plus tard une portée de trois à six renardeaux en moyenne, lesquels effectueront leurs premières sorties hors du terrier à l'âge d'un mois.

Pour la faune sauvage, l'hiver est une saison périlleuse à affronter du fait des mauvaises conditions climatiques et de la raréfaction des ressources alimentaires. Vous pouvez néanmoins aider les oiseaux du jardin à surmonter cette époque critique en garnissant vos mangeoires de mélanges de graines adaptées à l'alimentation de nombreuses espèces. Cependant, n'utilisez ce nourrissage qu'aux qu'aux périodes de grand froid ou d'enneigement prolongé et n'oubliez pas l'abreuvoir car les oiseaux ont besoin d'eau, été comme hiver. Et maintenant, place à la contemplation ! Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) :
https://www.lpo.fr/

En février et mars, il est une migration peut-être moins célèbre que celle des oiseaux qui parcourent des milliers de kilomètres pour venir se reproduire dans nos contrées, mais qui n'en est pas moins cruciale pour la survie des espèces. C'est en effet à cette saison que les amphibiens sortent de leur torpeur hivernale pour rejoindre les zones humides qui les ont vu naître et se reproduire à leurs tours. Cette migration n'est pas sans risque car pour regagner les étangs ou les mares, beaucoup d'entre eux sont obligés de traverser les routes et nombreux sont ceux qui périssent sous les roues des voitures. Afin de limiter cette mortalité, des filets ou bâches accompagnés de seaux sont installés des deux côtés de la route. Les individus n'ont pas d'autre choix que de longer les filets et tombent ainsi dans les seaux enterrés tous les 15 mètres environ. Ceux-ci sont récoltés chaque jour, permettant à nos amis de traverser la voie sans encombre et de poursuivre le chemin vers l'amour.

Cependant, une fois arrivés à destination, un nouveau danger se profile sous les traits d'un grand échassier gris, grand amateur de poissons et à l'occasion…de batraciens ! Le héron cendré sait que l'opportunité est trop belle de s'offrir un festin de grenouilles ou autres tritons et son appétit est grand ! Mais rassurez-vous, le héron ne constitue pas une menace pour la pérennité des populations d'amphibiens qui ont bien plus à craindre de l'urbanisation galopante, du comblement des mares et de l'intensification du réseau routier.

Durant ces deux mois, l'on peut croiser au gré d'une balade, le regard du gracieux chevreuil coiffé de velours, ou celui d'une laie suitée de ses marcassins, habillés d'un joli costume rayé. En forêt, la vie du cerf élaphe n'est pas un long fleuve tranquille, loin s 'en faut... En effet, avec les dernières chasses à tir, puis à courre (quotas obligent), le stress des bêtes est à son comble et ils ne savent plus où se réfugier pour trouver la quiétude. Qui plus est, c'est le moment où les cerfs les plus âgés perdent leurs bois, ce qui a pour conséquences «une invasion» saisonnière de bipèdes sur leurs territoires, à la recherche des plus belles ramures ! Seule la nuit vient alors apaiser leurs tourments. La majorité des chercheurs de mues pratiquent cette quête avec sagesse et respect en marchant à pas feutrés afin de limiter au maximum le dérangement des animaux.

Certains en revanche n'ont que bien peu d'empathie envers eux et les traquent sans vergogne de l'aube au crépuscule allant même parfois

Cerf

jusqu'à organiser des battues ! Honte à ces individus qui ne possèdent pas une once d'éthique et dont la nature n'est qu'un prétexte pour assouvir leurs désirs de possession …

Heureusement, avril et mai sont de retour pour égayer nos sens. Les sous-bois se tapissent d'un somptueux couvert de jonquilles, jacinthes et autres muguets aux senteurs parfumées. Une sève régénératrice monte à nouveau jusqu'à la cime des arbres pour les revêtir patiemment de l'habit vert qui leur sied si bien.

En tous lieux, les oiseaux ont revêtu leurs plus beaux plumages et se font danseurs ou chanteurs de charmes pour l'élue de leurs cœurs. Aux sédentaires, se sont jointes peu à peu les espèces migratrices dont le coucou gris et l'hirondelle sont les ambassadrices, et tout ce monde ailé crée une atmosphère festive dont le printemps est le grand ordonnateur !

Les renardeaux, qui n'étaient cet hiver qu'au stade embryonnaire fêtent leurs quatre semaines de vie extra-utérine et sont prêts à quitter l'obscurité du terrier pour découvrir un nouveau monde. Avec la discrétion qui s'impose, c'est avec grand bonheur que l'on peut observer les jeunes peu craintifs et insouciants batifoler, se chamailler ou s'amuser d'une brindille puis soudainement, s'endormir en plein air…en attendant le retour de chasse de maman.

Nos jeunes canidés ne sont pas les seuls à utiliser un terrier pour logis. Une autre espèce, bien plus méconnue mais tout aussi attachante passe le plus clair de son temps sous terre. Le blaireau est un mustélidé discret, au mœurs essentiellement crépusculaires et nocturnes. Il ne sort généralement de son refuge que la nuit tombée pour le regagner au petit matin.

Blaireautin

Autant dire que les opportunités de le voir sont minces, donc précieuses. Mais le généreux printemps vient à point nommé pour nous offrir un spectacle inoubliable ! En effet, les blaireautins nés cet hiver (deux à trois en moyenne) sont en mesure de faire leurs premières escapades à l'air libre. Entre avril et mai, ils sont âgés de deux à trois mois et débordent d'énergie. Le jour jouant de plus en plus les prolongations, ils n'attendent pas la nuit pour sortir «de l'ombre à la lumière», parfois accompagnés de leur mère.

Après avoir effectué en amont, quelques repérages afin de s'assurer de leur présence, «il suffit alors » d'arriver silencieusement, une heure avant le coucher du soleil et de se poster face au vent à une dizaine de mètres de la gueule d'où ils sont censés sortir et, de préférence adossé à un buisson ou un arbre qui casseront votre silhouette. Une fois installé confortablement, sachez être patient et silencieux car notre ami est d'une extrême prudence et ne pointera pas le bout de son nez s'il vous sent ou entend le moindre bruit suspect. A présent, ne considérez pas votre attente comme une contrainte mais plutôt comme le privilège de jouir des senteurs de la forêt et d'écouter le chant des oiseaux dans les frondaisons avec peut-être la visite amicale du rouge gorge familier ou plus furtive du troglodyte mignon ? Le succès de votre affût n'est évidemment pas garanti (Vous n'êtes pas au zoo!), mais si nos jeunes «locataires» daignent se monter, parfois accompagnés de leur mère, vous allez tout d'abord assister à une minutieuse séance de toilettage. Chose faite, commence alors le temps des jeux où s'enchaînent courses-poursuites, chahuts et roulés-boulés…

Plus ou moins contrôlés, haha ha ! Après tous ces épisodes, ô combien savoureux à observer, il est l'heure pour le clan de s'éloigner dans la nuit à la recherche de son repas quotidien, constitué pour l'essentiel de lombrics.

Vous venez de passer une soirée fabuleuse dans l'intimité d'une famille de blaireaux et vous n'avez qu'un désir, revivre ces instants magiques !

Malgré ces belles émotions, sachez pourtant qu'à l'instar de notre biodiversité, attaquée de toute part, le mal-aimé blaireau n'est tristement pas en reste. Il est injustement accusé de tous les maux et est victime de la cruauté sans limite des hommes. Si, comme beaucoup d'entre nous, vous pensez qu'il mérite respect et considération, je ne saurais trop vous inviter à vous rapprocher de l'association MELES, crée en 2005 par une femme remarquable qui consacre sa vie à l'étude, la réhabilitation et la sauvegarde du blaireau européen :
www.meles.fr au 06-24-94-35-09

Du côté de la gente ailée, il règne dans tous les biotopes une effervescence amoureuse…Pour certains oiseaux, le fruit de ces amours s'est déjà concrétisé par la naissance d'une nouvelle génération. C'est en particulier le cas des rapaces nocturnes que sont la forestière et cavernicole chouette hulotte ou du hibou moyen-duc qui préfère les paysages ouverts, entrecoupés de bois dans lesquels il utilise par exemple, un nid de corvidé pour nicher. Ces petites boules de plumes duveteuses ont quitté le nid et sont perchées sur les branches environnantes en attendant le repas du soir...

En passant non loin d'une nichée, on peut entendre à la nuit tombante, les cris plaintifs des juvéniles affamés. Ailleurs, des œufs sont encore couvés ou tout juste éclos…

Dans les villages ou les bâtiments ruraux, les hirondelles de fenêtre ou rustique s'affairent à la première couvée de l'année avec à l'affiche, ballets aériens et gazouillis de circonstance !
Entre bois, clairières ou marais, le coucou gris, célèbre pour son chant, ne s'embarrasse pas de principes pour nidifier…

Il parasite le nid de différents passereaux insectivores en y déposant un œuf dans chacun d'eux (Entre 10 et 25 au cours de la saison). Si la supercherie fonctionne, l'oiseau hôte couve celui-ci comme s'il était l'un des siens, mais la duperie ne s'arrête pas là puisque le jeune coucou, à peine éclos éjecte les autres œufs et les poussins hors du nid afin d'être exclusivement nourri par ses parents adoptifs qui voient leur « rejeton » grandir si vite qu'il sera bientôt plus gros qu'eux ! Une des explications de ce comportement atypique s'explique par le fait que les coucous adultes consomment des insectes et des chenilles toxiques que l'organisme des poussins ne pourrait assimiler.

Au fil de son parcours, la nature peut ainsi paraître belle et cruelle à la fois, mais elle est le fruit d'une longue évolution où l'instinct de survie de chaque être est la règle, au-delà de toute réflexion philosophique.

Voici conté quelques évènements inscrits immuablement à l'almanach de la nature.
Espérons que l'homme saura en tirer un peu d'humilité !

Texte : Jean-Claude Da Silva
Photos : Patrick Da Silva

Gros-bec

Notre ami Jean-Claude Da Silva nous a quittés

La SAFHEC compte parmi ses membres quelques passionnés de la nature, discrets mais engagés dans les actions de préservation de cette biodiversité qui nous entoure. Jean-Claude était de ceux-là ! Infatigable sur le terrain, multipliant les affûts, observant les comportements de la faune, immortalisant de nombreuses scènes de vie animalière grâce à de magnifiques séquences vidéo (mais sans déranger les animaux !), il est parti trop vite, par un jour froid de Janvier 2019, emportant avec lui tous ses lieux tenus secrets où il retournait chaque année, selon le cycle des saisons pour observer et enrichir sa collection de photos ou de séquences vidéo.

Nous n'oublierons pas Jean-Claude, et il arrivera souvent, à quelques-uns d'entre nous de repasser à certains endroits de la forêt où nous avions partagé avec lui nos dernières observations sur tel ou tel cerf.
Merci à toi Jean-Claude pour cet engagement !

Dans le bulletin SAFHEC N°42 de Mars 2018, en pages 10 et 11, nous avions présenté les 2 DVD de Jean-Claude : *« Naissances d'une nuit » et « L'eau, source de vie »*.
Ces 2 documentaires sont remarquables et c'est toute la sensibilité et la discrétion de Jean-Claude qui s'expriment à la vue des images. Vous pouvez vous procurer ces 2 DVD en contactant Patrick Da Silva, frère de Jean-Claude, et aussi naturaliste passionné au *06 37 51 20 79*.

Jean-Claude avait proposé 2 articles pour les bulletins de la SAFHEC, sous l'angle « L'ALMANACH DE LA NATURE » et le premier *« Quelques évènements marquants, entre hiver et printemps »* est publié ci-avant. Jean-Claude, parti trop vite, ne pourra pas partager avec nous d'autres évènements marquants, entre été et automne !

Au revoir Jean-Claude !

DERNIÈRES INFOS DE NOS AMIS DE L'AP3F

Union des Amis du Parc Naturel Régional Oise Pays de France et de ses Trois Forêts
AP3F - BP 20343 – 60634 CHANTILLY
Association N° W604000624
Site : www.AP3F.fr Mail : AP3F@free.fr Téléphone : 06 89 63 34 83

FEUILLE DE LIAISON N°34 - décembre 2018

Chers adhérents, chers sympathisants, chers amis.

En cette fin d'année, où en sommes-nous dans le processus de renouvellement de la charte du PNR Oise-Pays de France (PNR OF)?

Nous avons rencontré le 20 novembre, Monsieur Patrice Marchand et Madame Sylvie Capron, respectivement Président et Directrice du PNR OPF.

La mise en conformité de la charte avec les réserves et les recommandations suite à l'enquête publique a occupé l'année 2017.
M. P. Marchand nous a dit qu'il a fallu, au cours de 2018, résoudre les problèmes de gouvernance en donnant aux contributeurs la représentativité auxquelles ils pouvaient et voulaient prétendre au sein du Comité Syndical (assemblée du pnr).

Par ailleurs, la région Hauts de France voudrait restreindre le budget du PNR en refusant son indexation sur l'inflation à partir de la quatrième année jusqu'au terme de la validité de sa charte (15 ans !). C'est, comme le dit M. Marchand, signer l'arrêt de mort du PNR qui ne dispose pas de marges de manœuvres. Le bureau du parc a refusé.
La tendance serait de trouver un accord se traduisant par la fixation d'une cotisation statutaire et d'une contribution additionnelle annuelle revue chaque année. Cette éventuelle solution est loin de dissiper nos inquiétudes car n'assure pas un budget pérenne et stable.
Il y a fort à parier que le PNR disposera d'un budget de fonctionnement très restreint dont s'enorgueillit son président. Rien ne serait pire qu'un PNR « au rabais » n'ayant pas les moyens d'assurer ses missions, compte tenu des enjeux considérables qui s'annoncent pour les prochaines années.

Du côté de l'Île de France, M. Marchand nous a indiqué que la région n'a toujours pas répondu à propos du projet de statuts du syndicat mixte alors que les Hauts de France, les départements du Val d'Oise et de l'Oise l'ont fait depuis longtemps ; Statuts, faut-il le rappeler, rédigés dans le sens voulu par les régions.

Faut-il parler d'inertie, de défaut de communication, de mauvaise volonté, de complaisance coupable à l'égard d'une situation qui s'enlise ? Probablement d'un peu de tout cela à la fois.

Le constat est pourtant sans appel. Le PNR OPF n'a plus de charte depuis janvier 2016. En dépit de ceux qui continuent à y accomplir tant bien que mal leur mission, **notre parc marche sur une jambe sans pouvoir s'appuyer sur une charte qui est pourtant la condition sine qua non de sa nécessité et de son efficacité!**

En ce début décembre :

- Nous avons écrit aux deux Présidents de Régions en leur sollicitant un rendez-vous.
- Nous nous sommes adressés aux deux Préfets de Régions (IDF et HDF) puisqu'il est de la responsabilité de l'Etat d'accorder le label PNR alors que les conditions de son obtention et de son maintien ne sont plus réunies depuis trois ans par l'absence de charte !
- Nous avons rendez-vous avant la fin de ce mois avec le président et le directeur de la Fédération Nationale des PNR.

On « célébrera » au mois de janvier 2019 le funeste troisième anniversaire de notre PNR sans charte !!! Le défi de votre association est là !
Au cours de ce mois de janvier, l'AP3F sera entièrement mobilisée et ne manquera pas de pugnacité pour obtenir des régions, la réponse qu'elle attend et que vous attendez :

oui ou non, veut-on encore du PNR Oise-Pays de France ?

Si c'est non, que les Régions nous le disent.
Si c'est oui, qu'elles nous le montrent :

- En signant sans tarder les statuts.
- Impérativement dans les tous premiers mois de l'année 2019, en saisissant les communes et les communautés de communes (EPCI) du projet d'adhérer ou pas au PNR.
  Car ensuite il faudra encore que les assemblées régionales délibèrent et, si leur vote est favorable, demander les avis du Conseil pour la Protection de la Nature (CNPN) et de la Fédération Nationale des PNR pour que l'Etat se prononce enfin sur la reconduction du classement de notre territoire en PNR !!! Autant dire qu'il y a encore du chemin avant que le premier Ministre signe le décret de déclaration du PNR ce qui nous mènera, au mieux, à la fin de l'année 2019 !

Comme vous le voyez, ce début d'année 2019 est déterminant tandis que se profileront déjà les élections municipales du printemps 2020!

Dans ce contexte de fortes incertitudes, peut-être n'est-il pas superflu de rappeler qui est l'AP3F ? À quoi sert notre association ? Pourquoi existe-t-elle ?

Rappelons que l'AP3F a été créé en 1995 par des associations, regroupant des compétences diverses, afin de promouvoir, avec le soutien et la volonté, à l'époque, de certains élus locaux, l'idée et la réalisation d'un PNR autour de nos trois forêts sur la base du constat de la forte vulnérabilité de notre territoire et non d'en faire, comme certaines mauvaises langues le répandaient, « une réserve d'indiens ». Neuf ans plus tard, en 2004, le PNR OPF a été déclaré.

Ensuite, l'objet de l'AP3F est de participer au développement du PNR, de l'accompagner dans ses missions en participant aux commissions thématiques et aux comités de pilotages des actions qu'il promeut.

Pour cela, l'AP3F, grâce à la compétence de ses membres, apporte :

- un savoir (en terme culturel, d'écologie, de sylvo-cynégétie, …),
- des idées, en étant force de proposition,
- mais aussi des critiques, car sa responsabilité est de veiller au respect des objectifs de la charte. Or, aujourd'hui, le danger est que la charte n'est pas opposable puisqu'elle n'existe plus.

Donc, dans l'immédiat, vous l'avez compris, ce qui nous anime avant toute chose, c'est le renouvellement pour quinze ans de cette charte sans laquelle le PNR n'a aucune raison d'exister.

Compte tenu de la proximité du Grand-Paris, il y a lieu de répondre efficacement et sans tarder.

L'épicentre du PNR actuel est situé à 50 kms de Paris Notre Dame ; Les communes les plus au sud du parc ne sont qu'à 30 kms.

Rappelons:

Que 43% de la surface du parc est occupée par la forêt.

Que 33% de la surface du parc est consacrée à l'activité agricole ; 40% de cette surface étant considérée comme sensible en termes de biodiversité.

C'est donc, près de 80% de la surface totale qui abrite une grande richesse floristique et faunistique et constitue, autant que sa valeur économique, un patrimoine naturel exceptionnel. Et pourtant, à l'image de ce qui se passe en France (entre 2006 et 2015, la France métropolitaine a perdu l'équivalent de la Seine-et-Marne en terres agricoles et espaces naturels), le territoire du PNR n'échappe pas à la surconsommation et l'artificialisation de ces espaces (exemple, la plateforme Amazone aux portes de Senlis).

La population du PNR OPF (un des premiers les plus denses de métropole) se répartit sur les 24% restant du territoire et se partagent donc environ 14 000 ha avec les activités commerciales, tertiaires et industrielles.

Notre territoire, si proche du Grand Paris, quasi-périurbain, reste exceptionnel en termes de valeur patrimoniale, riche encore d'une formidable biodiversité mais de plus en plus exposé et sujet à une extrême vulnérabilité.

Voilà pourquoi, il faut qu'il soit classé rapidement en PNR qui agit au bénéfice de sa population et des communes en s'appuyant, pour les quinze prochaines années, sur une charte donnant des objectifs communs dans le souci de l'avenir et de solidarité!

***

Ces derniers mois, l'AP3F,

Condamne, avec d'autres associations, en réunion du collectif des biocorridors picards dont elle est membre, le projet d'exploitation de carrières, de centre de traitements de déchets et d'une possible centrale thermique en plein cœur du Bois du Roi, aux portes du PNR entre Nanteuil le Haudouin et Crépy en Valois, bois relais à forte valeur écologique, assurant le continuum forestier entre les massifs du Val d'Oise et ceux nord-picards.

Est intervenu lors d'une réunion publique sur le projet de PADD et de PLU de Thiers sur Thève pour s'inquiéter du risque d'un déséquilibre entre le légitime besoin d'accueil de nouveaux habitants et une urbanisation débridée pour ce type de village.

Contribue mi-décembre à une reconnaissance sur le terrain avec le PNR, la fédération des chasseurs, la SAFHEC et l'association « à la sauvegarde de Courteuil Saint Nicolas d'Acy » pour évaluer le corridor rélictuel d'Avilly-Courteuil-Vineuil, identifier les obstacles qui empêchent d'assurer la continuité écologique, pourtant primordiale et objectif prioritaire de la charte, entre les forêts de Chantilly et d'Halatte.

Participe aux comités de pilotage « Développement des filières économiques locales, viables et durables » animé par le Parc en partenariat avec la chambre d'agriculture (« Agriculture et Territoire ») pour structurer les filières locales et leurs débouchés (foin, bois-énergie) , promouvoir un Projet Alimentaire Territorial en renforçant les circuits courts alimentaires, …

A pris part au Comité de Pilotage relatif aux sites Natura 2000 « Massifs Forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » (ZSC : zone spéciale de conservation (patrimoine naturel exceptionnel)) et « Forêt Picardes : Massif des Trois Forêts et Bois du Roi » (ZPS : zone de protection spéciale (oiseaux)) et qui a reconduit le PNR OPF comme opérateur Natura 2000 de ces sites.

S'intéresse aux réflexions et propositions du Plans de déplacements mutualisés du Sud de l'Oise à l'initiative des communautés de communes.

Partage, devant la poursuite de l'artificialisation des espaces, la prise de position de certains services instructeurs qui parlent de « *prédation de territoire, d'obsolescence et d'incapacité à recycler… On construit et on jette, au gré d'impératifs strictement mercantiles privés* ».

Participe le 12 décembre au colloque « Naturalité» organisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de l'Oise qui nous en dira plus sur le caractère sauvage de nos milieux naturels soumis de plus en plus à rudes épreuves.

***

Avant de conclure, comme vous le savez, le bon fonctionnement de notre association repose aussi sur ses finances comme sur son indépendance. Tout a un coût (réunions, courriers, actions diverses, procédures judiciaires, …) et nous avons besoin de vous. Vous trouverez ci-joint notre bulletin d'adhésion / de renouvellement pour l'année 2019.

Nous vous remercions par avance de votre soutien, de votre fidélité et de la confiance que vous nous témoignez**.**

Puisque nous sommes à l'époque des vœux, souhaitons que 2019 débouchera enfin sur la reconduction du classement du PNR, le renouvellement de la charte, l'adhésion de sa population et des communes afin de répondre aux enjeux futurs, sortir des impasses, agir avec une volonté collective, inventer, vivre mieux en harmonie et respect de sa nature.

Bonnes fêtes à tous.

Gilles Sinet
Président

D922, L'APPEL AUX CAMIONS…

« C'EST NOUS PASSER PAR FORÊT C'EST MIEUX, C'EST BEAU… »

Voilà dans un fort accent slave les quelques mots prononcés par Dimitri, un chauffeur slovaque au volant de son immense camion-plateau-porte-voitures, bloqué en plein cœur de Plailly par des travaux de voiries, ce mardi 21 août 2018, alors que je l'aidais à manœuvrer dans les rues étroites de notre beau village…

Depuis plus d'un an et demi, la majorité des Pléléens, des Mortifontains et des Wéziens (*) – et plus récemment les municipalités de Ver-sur-Launette et Ermenonville – fait officiellement front commun contre le passage croissant des nombreux poids-lourds qui empruntent la D922 et traversent nos villages exempts de péage…

Cette mobilisation inédite est à mettre au crédit de deux associations : l'ADW (Association de Défense Wezienne) et l'APEPP, cette dernière ayant été fondée en juin 2012 suite à un différent sévère dans l'urbanisme municipal plélléen. Fort du soutien du ROSO, l'APEPP avait alors fait valoir ses connaissances, en invitant la municipalité à une plus grande vigilance patrimoniale et environnementale.

Plailly, carrefour de la scierie, D 922

Pourquoi une telle situation ?

De par sa situation géographique, Plailly se trouve depuis toujours sur un axe majeur de passage. En effet, cet axe permet à de nombreux résidents du grand Ermenonville de rejoindre la mégapole parisienne et la plateforme aéroportuaire de Roissy CDG. Il permet également à nos compatriotes citadins – avides de la chlorophylle des sites forestiers du Sud de l'Oise – d'assurer leur va-et-vient du week-end…

Cependant, en raison de l'implantation économico-stratégique de nombreuses bases logistiques dans les périphéries val-d'oisienne (Survilliers / Fosses / Marly-la-Ville…), isarienne (Nanteuil-le-Haudouin…) et seine-et-marnaise (Moussy le Neuf…), de la sur-fréquentation de l'autoroute A1 et de la cherté de son accès, des nationales D1016, 17… interdites, de l'utilisation exponentielle de systèmes de guidage de type GPS ou Galileo, l'axe plélléen est devenu malgré lui un boulevard de circulation de poids-lourds européens voire extra-européens…

L'accroissement de ce flux de poids-lourds dans le village s'est développé au même rythme que fleurissaient les entrepôts ici et là, augmentant considérablement le risque accidentogène. Force est de constater aujourd'hui que le gabarit de ces camions n'est absolument pas adapté aux rues étroites du village, autrefois pavées et empruntées par des chevaux tirant charrette… L'étroitesse des rues traversées et le comportement de certains chauffeurs engendrent nombre de désordres et d'incivilités en matière de circulation routière, des pollutions multiples ainsi que des nuisances supplémentaires à l'encontre des déplacements diurnes et surtout nocturnes de la petite et grande faune.

PLAILLY « *EN SANDWICH* » ENTRE SURVILLIERS ET NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Plailly « en Sandwich » entre Survilliers et Nanteuil-le-Haudouin

Alors pourquoi pas une déviation ?

Au changement de siècle, on pouvait recenser trois études distinctes sur le sujet, dont la première en sens « Ouest / Est », très vite déclarée « burlesque » de l'avis de tous les acteurs, avec son fameux « passage en viaduc au-dessus du dôme boisé de Montmélian »…

La seconde étude, quittant l'autoroute A1 au rond-point du péage de Saint-Witz par le Sud (entre D10 et D16 actuelles) pour rejoindre le très lointain « pavé d'Avesnes » de Mortefontaine, avait un temps eu la faveur de certains élus, considérant à juste titre l'opportunité de réaliser un programme complémentaire de zones d'activités… et d'ouvrir ainsi à terme les plaines Nord du Bois de Saint-Laurent à quelques idées de bâtisseurs voire d'industriels de la logistique… néanmoins, son coûteux « serpentin » évitant notamment la zone d'activités plélléenne déjà construite, fut heureusement recalé…

Cependant, la troisième étude, avec à la base la projection d'un « barreau » de circulation d'environ 1,4 Km situé en Val-d'Oise, déviant Saint-Witz par le Nord et assis en parallèle de l'autoroute A1 sur un plateau argilo-calcaire en partie boisé, fut âprement discutée, puis déclinée en 3 solutions plélléennes, lesquelles furent présentées pour information publique en **2003** à la salle de spectacles « la Grange » de Plailly, sous l'autorité compétente d'élus municipaux et départementaux (une étude de quelques 80 K€ !) .

Le seul choix finalement retenu, et dépendant pour partie de la déviation de Saint-Witz, fut plusieurs fois retoqué pour cause de finances déjà exsangues, puis diminua comme « peau de chagrin » au fur et à mesure des analyses, lequel projet fini par ressembler en **2006** à une solution de l'extrême en plus maigrichon, certains ont dit « la moins pire », c'est-à-dire une emprise foncière et agricole moindre côté Oise (< 8 hect), un coût financier certes réduit du fait d'une jolie courbe ventripotente mise au régime sec, oubliant les passerelles, les bassins de rétention d'eau de pluie, les arbres fruitiers de bordure… et pour finir, un extravagant visuel en toute périphérie Nord-Ouest de Plailly (projet soutenu alors par le président du PNR OPF), lequel passage empruntait la route (D922) déjà très fréquentée, et passant sous d'autres fenêtres Plélléennes, séparant du village la belle propriété arborée du GFA Bertrandfosse avec un impact olfactif et sonore encore plus conséquent… pas vraiment une déviation, non… plutôt un énorme « aspirateur à camions » coupant non seulement les deux villages de Plailly et Mortefontaine, mais menaçant une zone essentielle d'échanges faunistiques dans les dépendances Ouest du grand Ermenonville déjà bien malmené !

Ce dernier projet en périphérie, finalement très critiqué de tous bords, et le précédent qui était pourtant presque abouti malgré sa structure d'ogre mangeur en espaces naturels et riches terres agricoles, ne purent fort heureusement aboutir en l'état, faute de financements publics des deux cotés, isarien et val-d'oisien !

Plailly, panneau « STOP » endommagé par un camion au carrefour rue du puits au loup / D922

Aujourd'hui, il y a urgence !

Parce qu'il est déjà bien tard face à cette actualité de transport de fret, de marchandises qui transitent par le Sud de l'Oise, ajoutée aux projets de proximité et au développement effréné de nouveaux entrepôts (alors même qu'il existe des entrepôts vides « à louer »…), de création de zones d'installations de stockage de déchets plus ou moins « inertes » (ISDI), de systèmes de traitement des déchets, notamment sur Vémars, Moussy-le-Neuf, Survilliers… et même bientôt sur le pourtour de l'aéroport de Roissy… et puis l'étude d'un gigantesque quatrième Terminal… le développement du « Grand Paris » ou d'autres projets tentaculaires tels « EuropaCity » autour de Gonesse, l'arrivée des Jeux Olympiques à Paris en 2024… une frénésie de développements franciliens encouragée par des « zélites » bien assis devant des « zélus » ravis qui prônent le bien-être des « zéros consommateurs » !

Pourtant, la solution existe déjà …

En 2017, l'APEPP s'est saisie de ce sujet majeur et préoccupant, en procédant à un comptage des poids-lourds traversant le village (comptage effectué du 3 au 4 octobre 2018), pour mobiliser les Plélléens sur la base d'une information exacte, de rencontres, de discussions, de tracts distribués dans toutes les rues et également dans les autres villages… autant d'informations relayées sur son site internet : www.apepp.fr.
L'APEPP identifia, et vérifia comme il se doit, un itinéraire de contournement déjà existant (D16, RN1104 puis RN2), à cheval entre le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne, tout à fait dimensionné pour le trafic poids-lourds.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

L'ordonnance formelle sur ce dossier de déviation, et officialisée le 29 juin 2018 par Monsieur Francis Cloris, alors Sous-préfet de Senlis, au cours d'une réunion en Sous-préfecture, et ce, en présence de Messieurs Bascher et Woerth, des Maires, de la Gendarmerie, de la DDT… n'a pas encore été suivie d'effet, en raison du départ du Sous-préfet vers d'autres responsabilités… Depuis, le dossier n'a pas encore pu être présenté à son successeur, Monsieur Jean-Charles Géray… mais l'APEPP entend bien y remédier très prochainement !

C'est dans ce contexte, et sous l'impulsion de la municipalité Plélléenne, des associations impliquées, des Maires et élus de quatre autres villages concernés par la D922 en Sud de l'Oise dont Saint-Witz et la D10 associée, qu'il nous est permis de ranimer cette actualité pour la mi-février dans ses moindres détails, afin de sensibiliser à nouveau nos responsables territoriaux et préfectoraux, et ainsi appréhender ensemble, avec confiance et rigueur, les futures rencontres face aux sommités régionales et municipales franciliennes concernées par la déviation existante… lesquelles ne manqueront pas d'être houleuses, des municipalités qui jusqu'alors s'opposent curieusement à une logique sécurisée de déplacements fret dont elles sont pourtant en grande partie pourvoyeuses !

Si cet autre combat pour le mieux vivre dans le sud de l'Oise et pour la Nature vous interpelle, n'hésitez pas à le faire savoir auprès des mairies concernées, ou mieux encore, à pétitionner ou/et rejoindre les associations impliquées dans cette délicate actualité.

Merci de votre lecture !

Jean-Paul GAY

Lien vers la pétition contre la circulation des camions dans Plailly :
https://drive.google.com/open?id=1OprP2FKFLbAdbDGHIDOzA4R2DPipht5aHSgr1KQAOrY

Plailly – D126 (vers D922) en allant vers Saint-Witz
Camion de transport de voitures battant pavillon hongrois (cf. https://domservicekft.hu/)
A l'arrière-plan, le clocher de l'Église Saint-Martin de Plailly

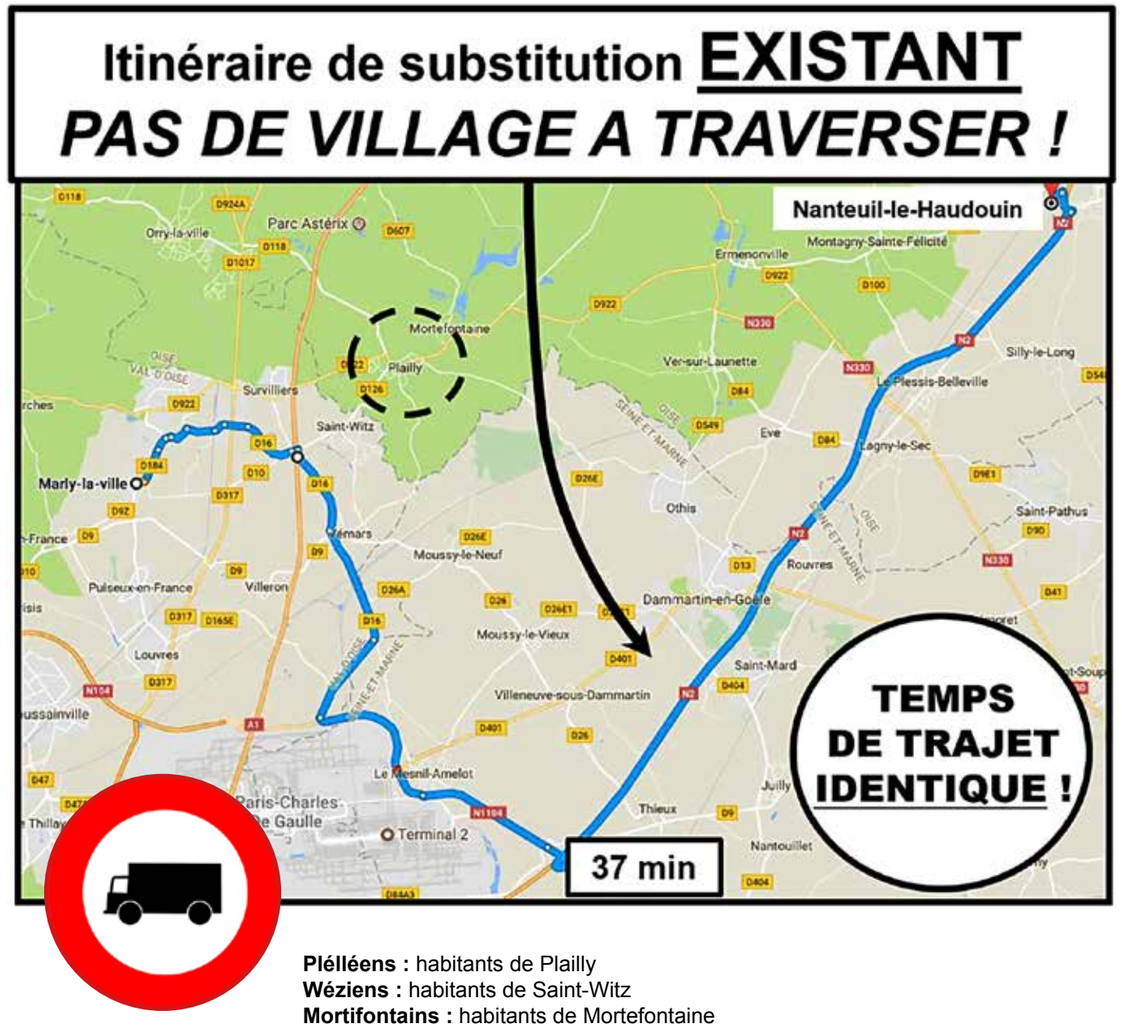

Plélléens : habitants de Plailly
Wéziens : habitants de Saint-Witz
Mortifontains : habitants de Mortefontaine

APEPP :
Association pour la Protection de l'Environnement
et du Patrimoine de Plailly
http://www.apepp.fr/
apepp.asso@gmail.com

ADEW : Association de Défense Wezienne
(créée à l'été 2004)

DERRIÈRE LES GRILLAGES : LA FORÊT DE DEMAIN

La multiplication des coupes rases suivies d'engrillagements au cours des dernières années en Forêt de Chantilly a suscité tant de réactions parmi les « amoureux » de la Forêt et les associations qui les réunissent que j'ai voulu découvrir la future forêt qu'il s'agissait de protéger de la dent des cervidés.

C'est pourquoi, grâce à la belle liberté qu'offre la retraite, j'ai visité chaque année, depuis 2009, les parcelles qui sont concernées par le programme de l'Aménagement couvrant la période 2006/2020.

Ce sont aujourd'hui, 75 parcelles qui sont touchées par des engrillagements, auxquelles il faudra ajouter les 4 coupes rases préparées cette année pour être plantées, soit 14% des 558 parcelles de la Forêt de Chantilly.

Un point à l'automne 2018

L'Aménagement en cours (2006/2020) est dans le droit fil d'une politique engagée depuis longtemps de repeuplement en chênes d'une forêt très appauvrie.

L'appauvrissement de la Forêt semble, hélas, se poursuivre. Le dépérissement du chêne est visible sur des secteurs entiers, il est parfois spectaculaire. Voir les 464/465 en Forêt de Coye…

Suite aux coupes rases : les plantations

Les résultats ont été bons pendant des décennies, si on en juge par le nombre de parcelles peuplées à haute densité quasi exclusivement de chênes. Au point même que des « amoureux »de la forêt dénonçaient, il y a peu, une monoculture néfaste pour la biodiversité…. Au cours des dernières années, tout a changé : une succession d'échecs de plantations de chênes sessiles et des regarnis tentés les années suivantes ont amené le gestionnaire à s'engager dans l'enrésinement des parcelles les plus pauvres pour assurer une production de bois. Les causes de ces échecs sont probablement multiples : mauvaise adaptabilité des plants ? Insuffisance de dégagements ? Il y a aussi les attaques de rongeurs, il y a eu aussi les attaques des hannetons, mais il y a surtout une cause qui s'impose à l'observation : la multiplication des séquences de sécheresse de printemps au cours des dernières saisons. Le jeune plant du chêne sessile qui a un débourrage tardif y résiste mal alors qu'on constate souvent sur la même parcelle, une meilleure résilience des essences d'accompagnement notamment le merisier et parfois le châtaigner. Sur les 60 parcelles engrillagées plantées en chênes sessiles depuis 2009 33 sont en échec patent dont 17 ont déjà été regarnies en résineux. Dans la plupart des cas, suite à la coupe rase, la parcelle est colonisée par des graminées, notamment par le calamagrostis, qui concurrencent très vite les plants en périodes de sécheresse et rendent très aléatoire les chances de regarnis du fait d'un feutrage épais. Le paysage qui s'installe est celui d'une steppe arborée où les chênes et les essences d'accompagnement (merisiers, alisiers, cormiers, châtaigniers, hêtres) rescapés, des premières plantations sont disséminés. Ils laissent la place à des peuplements spontanés de bouleaux, de charmes, de tilleuls de noisetiers, aubépines etc … mais aussi à de grands vides peuplés de graminées et parfois de genêts et de fougères.

Cette situation est caractéristique des secteurs les plus pauvres du Domaine : Chantilly et le plateau de la Forêt de Coye.

Mon inventaire artisanal propose un classement dans lequel ressortent les principaux échecs et les meilleures réussites :

« Echecs » :
Chantilly Ouest : 2880/310/302/298/299/324/303-4/332/333
Chantilly Est : 176/151/143/148/192/214/147
Coye : 378/375/383/393/397/406/461/464/496/491
Pontarmé : 206/98/94/95
Lieutenant : 29
Bois Bonnet : 29/513

Les résultats sont généralement meilleurs sur les sols plus favorables de la Basse Pommeraye, du Bois du Lieutenant ou du Bois Bonnet, mais on ne trouve qu'exceptionnellement une bonne couverture en chênes sur toute la surface plantée.

« Réussites » :
Chantilly Ouest : 292/307/352
Lieutenant : 28
Pommeraye : 41/42

Les contrastes entre échecs et réussites se retrouvent dans toutes les parcelles et, tout particulièrement les plus grandes où on constate une mosaïque de situations traduisant des nuances du sol, de l'exposition, de la flore spontanée… (ex : 451 au Bois Bonnet).

Les régénérations naturelles

- 9 engrillagements protègent des chênes maintenus sur pied pour assurer une régénération naturelle.

Les semis naturels y ont souffert des sécheresses répétées mais ils n'en sont pas morts comme les plants sur les coupes rases. En revanche l'importance des surfaces colonisées par les graminées dans certaines parcelles limite les espoirs d'implantation du semis. D'autre part, dans ces mêmes parcelles les bons semenciers sont rares si bien que les perspectives de renouvellement ne sont pas brillantes (voir 150 / 342).

On voit cependant des évolutions beaucoup plus prometteuses dans d'autres secteurs de Chantilly (voir 255) ou au Bois du Lieutenant (9). Des perspectives de régénération naturelle du chêne sont également très prometteuses sur des parcelles qui n'ont pas encore été engrillagées du Bois Bonnet et au pied des reliefs de la Forêt de Coye. Enfin, il n, y a pas que la régénération du chêne qui doit être privilégiée …L'exubérance de la parcelle 371 en Forêt de Coye donne un

bel exemple de la réussite d'un mélange des essences forestières de notre région.

- 3 engrillagements de résineux protègent de nouvelles générations dont le développement paraît assuré.

Perspectives

Triomphe des graminées dans les coupes rases. Retour à la steppe arborée du temps des origines de la Forêt de Chantilly. Semenciers rarement prolifiques là où on voudrait laisser ses chances à une régénération naturelle. Dépérissement accéléré de quartiers entiers de la forêt. Voila un tableau qui risque de se confirmer dans les prochaines années si le changement climatique désigné comme une cause essentielle des malheurs de la forêt se poursuit.

Quelles alternatives à cette évolution le sylviculteur peut-il préparer ?

La plus connue et la plus simple est d'implanter des résineux, plus résilients à la sécheresse, pour garantir une production de bois sur les sols les plus pauvres. Le mouvement est amorcé dans notre forêt ...et, comme les premiers résultats semblent être un succès, il risque d'être poursuivi….C'est une perte de biodiversité en perspective.

D'autres pistes existent .Elles sont également connues. L'amateur que je suis entend parler les professionnels d'arrêt des coupes rases. Priorité serait donnée à l'accompagnement des régénérations naturelles, à l'exploitation en futaie irrégulière, à la sélection des semenciers et de semis directs... etc.

Le virage sera-t'il pris ?

Pierre Béchet

DERNIÈRES INFOS... DERNIÈRES INFOS... DERNIÈRES INFOS...

SANEF, biopont sur A1

Nous n'avons pas d'informations récentes sur la construction du biopont au dessus de l'A1, échange emprunté autrefois par la faune entre Chantilly et Ermenonville.
L'étude préliminaire finalisant le projet doit être terminée.
Ce dossier attend la validation du financement par l'organisme d'Etat (ARAFER : Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires Et Routières). Les travaux devraient commencer en 2021/2022.
En corrélation avec ce projet, l'ouverture du champ de tir proche de ce futur passage n'est guère compatible. Cette activité importante et bruyante, qui se fait deux jours par semaine, apporte beaucoup de nuisances aux promenades en forêt et à la quiétude des lieux, impactant également toute la faune. Si par malheur ces exercices devaient se mettre en place la nuit, nous demanderions qu'ils soient limités et exceptionnels, car ils ne peuvent que nuire au bon fonctionnement de l'ouvrage en question. Nous regrettons, même si c'est une mesure de sécurité, la fermeture de la route réservée aux piétons et cyclistes les jours de tirs.

CDCFS (Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage)

Monsieur SOULIER est le nouveau Directeur de la DDT (Direction Départementale des Territoires). Le 18 décembre 2018 le nombre de participants à cette commission a évolué en passant de 23 membres à 27, dont 1/3 représente les chasseurs. Pour information quelques chiffres : 30 % du plan de chasse cervidés réalisés et 3 450 sangliers abattus, sur tout le département.
L'ensemble des membres de la commission est très sensibilisé sur la forte progression du nombre de sangliers, on parle même d'explosion, amenant de ce fait la crainte de nuisances importantes et surtout les dangers sanitaires engendrés par la peste porcine africaine. Rappelons que ce risque se trouve aux portes des Hauts de France venant de la Belgique.
Pour conclure, les INA (Indices Nocturnes d'Abondance) organisés par l'ONF se feront au mois de mars en forêt d'Halatte, Chantilly et Retz.

COLLECTIF BIOCORRIDORS

Le collectif se réunit régulièrement et suit l'efficacité des biocorridors dans le sud picard.
Lors de la dernière réunion, le promoteur « EACM » a présenté le projet de la carrière du Bois du Roi et l'usine de traitement des déchets, en présence notamment de l'association Valois Environnement qui était invitée mais également en présence du propriétaire des lieux ce qui nous semble discutable.
Afin de démontrer que cet aménagement n'aurait aucun impact sur le massif d'Ermenonville et Villers Cotterêts et pour rendre la chose plus acceptable quelques modifications nous ont été communiquées comme la mise en place de l'exploitation par tranche de 15 ha sur 30 ans d'activité. Il a fortement argumenté sur le côté économique des traitements des terres polluées, réalisés actuellement pour le nord de la France en Hollande avec des coûts excessifs, d'où l'intérêt de ce projet puisque ces opérations se feraient en France et près du bassin parisien.
Monsieur VIGNON (Cabinet conseil OGE), qui avait été chargé de faire l'étude d'impact, a essayé de nous persuader que ce projet n'était pas situé sur le biocorridor, en expliquant la définition exacte de ce mot, à nous pauvres ignorants que nous sommes en la matière, et a insisté sur l'espace suffisant restant pour le passage de la biodiversité sur chaque côté de l'installation.
Nous n'avons pas été du tout convaincus !
Le promoteur s'est largement inspiré du rapport réalisé par le Muséum d'Histoire Naturelle sur le site, qui soulignait que la compensation écologique par la remise en état des landes serait une bonne chose. Seulement ce rapport n'aborde à aucun moment le projet par lui-même, c'est à dire le site industriel au cœur du Bois du Roi. Cet oubli est inacceptable, ce projet est le point essentiel de la contestation.
Nous avons proposé les sites importants d'enfouissement qui restent à combler, ceux de Crépy en Valois, Baron et Villeneuve sur Verberie. Ces sites de substitution sont à une dizaine de kms du Bois du Roi.

La réunion s'est terminée, dans une atmosphère de doute exprimée par certains participants sur le bien fondé de cette installation, seul un vote mis en place aurait clarifié la situation. D'où notre questionnement sur la présence du propriétaire.
L'instruction auprès du Tribunal suit son cours. (Recours contre le SCOT de la communauté de communes du Pays de Valois par Valois Environnement, le ROSO et la SAFHEC).

RD 1330, mise à 2X2 voies

Ce dossier suit également la voie judiciaire et pour plus d'information se reporter au compte-rendu de l'assemblée générale en début de bulletin.

CREATION d'une nouvelle association pour la protection des forêts

Diverses associations de protection des massifs forestiers de Normandie, Bassin parisien, St Gobain, Hauts de France, forêt de Mormal au Nord, forêt de Retz dans l'Aisne dont Oise Nature et la Safhec ont ressenti le besoin de se regrouper afin de pouvoir présenter un mouvement d'opposition et de proposition sur la gestion forestière des forêts.
On constate la même situation partout avec un ressenti d'impuissance malgré les nombreuses interventions des uns et des autres auprès des services concernés qui font la sourde oreille et ça depuis de nombreuses années.
Ce rassemblement d'associations « Alliance pour la sauvegarde des forêts » trouvera les arguments nécessaires et démontrera le bien fondé de la démarche par l'appui d'analyses scientifiques avec l'aide et l'intervention de professionnels pouvant par leur savoir contrecarrer la gestion désastreuse mise en place sur l'ensemble du territoire.
Citons pour exemple la forêt d'Ermenonville qui n'avait pas fait l'objet d'engrillagement depuis des années et qui se retrouve sur la commune de Mont l'Evêque avec des clôtures sur les coupes réalisées dernièrement. On suppose que ce dispositif est installé contre le chevreuil et non contre les grands cervidés, car leur absence dans la forêt, surtout au nord, est très remarquée. On revient à une politique mise en place il y a une trentaine d'années lorsque les cerfs étaient présents.
Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à cette initiative.

FILM, Le temps des forêts

Beaucoup d'entre vous ont assisté à la projection de ce film. Nous vous en remercions. Devant de telles images démontrant la brutalité avec laquelle l'exploitation forestière des grands domaines privés s'exerce on est scandalisé par ces méthodes qui mettent à mal la biodiversité.

Participation au mois d'Octobre dernier à l'exposition de l'Abmars.

Bruno Quignot- Laurette Paris

© photographe Patrick Da Silva

Hibou moyen-duc

© photographe Jean-Charles Bocquet

Bichette

SAFHEC - BP 80 041 SENLIS
safhec.oise@laposte.net
N°ISBN : 978-2-95304497-2-5